

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 JUIN 2021

## **PRESENTATION DU PROJET DU CAFE ASSOCIATIF**

La mission de dépôt du permis de construire est confiée à Laure Désiré qui présente au Conseil le projet définitif d'agencement du local :

- le café est ouvert sur la place,
- le préau est condamné permettant ainsi d'aménager un escalier et des toilettes à l'extérieur (gain d'espace pour l'intérieur),
- Un espace coworking à l'étage (accès PMR non imposé) ou un espace libre à aménager selon l'évolution du projet
- Les travaux sont estimés à 400.000 € HT (360.000 + 40.000 honoraires de maîtrise-d'œuvre, contrôles, etc.).

Le projet reçoit l'unanimité du Conseil Municipal, s'agissant aussi d'un bâtiment relevant du patrimoine de la commune qu'il convient d'entretenir et de préserver.

Pour le financement, la Commune peut prétendre à minima à 60 % de subventions et un autofinancement de 160.000 € ramené à 80.000 € avec la vente du café Molière.

Le permis de construire sera déposé courant juillet, les demandes et recherches de financements seront instruites en septembre.

## **TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs eau et assainissement applicables sur la facturation 2022 et qui permettent de répondre aux critères d'éligibilité des subventions du Département et de l'Agence de l'Eau.

Les tarifs sont consultables sur le site internet de la mairie.

## **POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

### Travaux de requalification des Blais

A l'issue de l'appel d'offres paru sur les Affiches de Grenoble, 3 entreprises ont répondu.

Alp'Etudes, maître-d'œuvre, a demandé aux 3 candidats des compléments et précisions qui doivent être déposés pour le 24 juin.

Verdict du résultat de l'analyse attendu pour fin juin.

### Plan Local d'Urbanisme

A l'issue de l'appel de candidatures paru sur les Affiches de Grenoble, le bureau d'études ALPICITE, domicilié à Embrun (05) a été retenu pour un montant HT de 45.787,50 € HT.

Si l'objectif fixé est tenu, le PLU devrait être applicable en octobre 2023.

### Toilettes sèches

Elles sont installées, elles seront ouvertes pour le Trail des passerelles (4 juillet).

### Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente

Les travaux sont en cours, les délais de réalisation respectés.

### Périmètre de captage des sources et alimentation en eau potable

Le bureau d'études Tri Eau a démarré la mission et a réalisé une visite des ouvrages.

## **PARTICIPATION DE LA COMMUNE POUR DECOUVRIR LE PETIT TRAIN DE LA MURE**

Pour compenser le manque de festivités sur la commune depuis la pandémie, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une participation de 50 % sur le prix du billet aller-retour du petit train de la Mure pour l'ensemble des habitants.

## **JOBS D'ETE**

Le Conseil Municipal valide pour cette année encore, le principe d'accueillir les jeunes âgés de 16 ans pour un job d'été d'une semaine.

5 jeunes sont concernés cette année.

## **QUESTIONS ET INFOS DIVERSES**

- **Licence catégorie IV** : la licence que possédait la commune n'est plus valable car inexploitée depuis plus de 5 ans. Une loi de 2019 permet aux communes rurales de créer une licence (démarche gratuite) à condition de ne pas en avoir. Le restaurant du petit train vient d'acquérir une licence IV, la commune ne peut donc plus prétendre à une création. Elle peut par contre prétendre à la création d'une licence catégorie III (pas d'alcool de plus de 18 degrés) qui semble suffire aux besoins du futur café associatif.

A suivre

- **Vente du café Molière** : le rendez-vous de signature chez le notaire est décalé suite à des questions liées à la copropriété (en cours de régularisation).

- **Rencontre avec les habitants de la Côte du Crozet et des Ripeaux** : une réunion a eu lieu au sujet de l'assainissement porté comme étant non raccordable au schéma général d'assainissement. L'intervention du cabinet Nicot qui a développé les contraintes techniques et financières tout en donnant un avis en toute neutralité, a su apaiser l'inquiétude des participants.

Un compte rendu de la rencontre a été rédigé fait par le cabinet Nicot, il est disponible à la mairie

Sur la question d'une aide aux études pour déterminer la technologie à mettre en place, le Conseil Municipal est disposé à travailler sur une aide possible.

- **Rencontre avec les jeunes** : une première réunion a eu lieu et sera suivie d'autres afin d'entamer un dialogue et un lien avec les jeunes de 12 à 18 ans pour connaître leurs attentes et besoins.

- **Commission extra-municipale du patrimoine** : quelques participants ont répondu à l'invitation à la première réunion. A suivre

. **Inauguration** : Rendez-vous le 26 juin 2021 pour présenter les travaux de réfection de la voûte du four et la réfection du chemin à partir du parking.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 22 h 30.

Prochain CM : 6 juillet 2021 à 18 h 00